

Ile de Ré

# La Flotte

Bulletin municipal Hiver 2007/2008



*Le Maire et le Conseil municipal vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2008*



Le complexe sportif  
et culturel de "Bel Air"



Un mandat de  
grands travaux



La Flotte  
Station touristique





# L'ÉDITO du Maire

Au terme d'une année riche en événements, tant communaux que nationaux, et au seuil de l'année nouvelle, le Maire et les élus municipaux vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année.

Que 2008 vous apporte ce que vous souhaitez de plus légitime : la santé et le bonheur pour vous et pour toute votre famille.

Ce traditionnel bulletin municipal de fin d'année nous donne l'occasion de vous rendre compte des activités municipales et de « revisiter » ce que fut le mandat de sept ans que viennent d'accomplir vos élus.

Tout au long de ces pages, vous découvrirez comment progresse année après année notre belle commune de LA FLOTTE, qui, plus que jamais, veut être digne de sa sélection dans l'association des Plus Beaux Villages de France.

Il nous faut conserver la qualité exceptionnelle de cette commune au riche passé, sans oublier les aspirations légitimes de chacune et de chacun de vous à disposer d'équipements modernes et performants.

La commune de LA FLOTTE offre une belle qualité de vie à ses habitants, mais nous ne devons pas nous arrêter à cette considération aussi ancienne que LA FLOTTE. Notre commune doit épouser son temps et continuer à étonner par son dynamisme et l'amabilité de ses habitants.

C'est au prix d'un travail constant depuis trois décennies que LA FLOTTE est devenue cette cité admirée et même enviée par beaucoup. Il nous faut continuer à travailler ainsi pour qu'un jour notre commune atteigne l'excellence dans tous les domaines.

Je forme le vœu que tous ensemble, unis et solidaires, nous nous retrouvions dans un même élan et pour le même bonheur d'être fier de notre belle FLOTTE

Léon GENDRE  
Maire de La Flotte

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : 10h-12h  
Mardi : 10h-12h et 13h30-17h  
Mercredi : 10h-12h et 13h30-15h  
Jeudi : 10h-12h  
Vendredi : 10h-12h et 13h30-15h

## Sommaire



- ▶ L'édito du Maire p. 2
- ▶ Le Budget 2007 p. 3
- ▶ Le complexe sportif et culturel de "Bel Air" p. 4-5
- ▶ Le mandat des grands travaux p. 6-9
- ▶ Programme voirie 2008 p. 10
- ▶ La Flotte Station touristique p. 11
- ▶ Amélioration de l'habitat p. 12-13
- ▶ Le Sporting Club Réthais p. 14
- ▶ Le repas de l'âge d'Or les soirées jeunes p. 15
- ▶ A l'école des tous petits p. 16
- ▶ Un été festif ! p. 17
- ▶ Le haut débit à La Flotte p. 18
- ▶ Agenda des manifestations p. 19

## La flotte ■ Bulletin municipal ■ Décembre 2007

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire)  
Directrice de la Rédaction : Véronique JOUSSELOT  
Mise en page : asbury - Impression : imprimerie Mingot  
Photos : Mairie de La Flotte, Asbury.



## Agenda des Manifestations

### Décembre

31 : réveillon dansant/Saint-Sylvestre proposé par l'association « Danse Ré Jazz » (Base Nautique)

### Janvier

06 : cérémonie des vœux du Maire (salle du Dojo – stade municipal de Bel Air)  
13 : belote organisée par l'Amicale Laïque (Base Nautique)  
20 : galette des Rois des membres de l'Amicale Bouliste (salle des fêtes)  
20 : loto au bénéfice de l'APE de l'Ecole Publique (Base Nautique)  
26 : apéritif offert aux membres du SCR (salle des fêtes)  
27 : concert gratuit de l'Harmonie Municipale à 15h00 (Base Nautique)  
27 : cérémonie des vœux à la Communauté de Communes au nouveau siège Aile St-Michel, rue du Père Ignace (près de l'hôpital) 17h30.

### Février

02 : repas dansant proposé par l'association « Les Bâtisseurs du Possible » (Base Nautique)  
03 : Belote organisée par l'Amicale Laïque (Base Nautique)

### Mars

02 : loto proposé par l'Amicale bouliste (Base Nautique)  
08 : loto au bénéfice de l'association Gymnastique Pour la France (Base Nautique)  
15 : animation « carnaval » encadrée par l'APE à partir de 10h30  
19 : cérémonie commémorative 19 mars 1962 à La Flotte  
23 : loto organisé par l'association « Les Bâtisseurs du Possible » (Base Nautique)

### Avril

26 : loto au bénéfice de l'association Gymnastique Pour la France (Base Nautique)  
27 : journée brocante organisée par l'association « La Clavette » (cour de l'Ecole et cours Chauffour)

### Mai

03 : présentation du programme du CNLF (Base Nautique)  
08 : commémoration armistice 1945 (messe et cérémonie au monument aux morts)  
10-11 : Coupe de France de Roller (parking du Front de Mer)  
17-18 : Fête du Port de La Flotte et du nautisme (animations, sorties en mer, diner chantant)  
24-25 : manifestation culturelle (visite, ateliers...) par Flotille en Pertuis  
25 : triathlon poneys proposés aux enfants de l'école publique (camping municipal)

### Juin

18 : commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle  
21 : fête de la musique, feu d'artifice et bal public.  
22 : kermesse de l'école Sainte-Catherine (sur le site du camping-municipal)  
28 : fête de fin d'année de l'école publique (cour de l'Ecole)  
29 : brocante cours Félix Faure organisée par l'OTSI



## La Flotte aux premières loges du Haut Débit



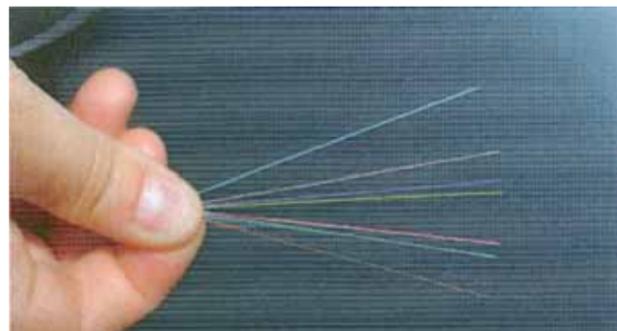
### Une ambition départementale forte

D'ici Juin 2008, la Charente-Maritime sera couverte en Haut et Très Haut Débit. Le Conseil Général de la Charente-Maritime a confié au groupement Axione (filiale d'ETDE - Bouygues Construction) / Mainguy, une Délégation de Service Public (DSP) baptisée 17-Numérique, pour la construction, la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau numérique du département.

Basé à Périgny sur le site des 4 Chevaliers, 17-Numérique a pour ambition d'apporter les Haut Débit à 100% des habitants et des entreprises de la Charente-Maritime, qui vont progressivement avoir accès à des connexions numériques de qualité en 2 Mégabits minimum.

### Un réseau de 700 km pour réduire la fracture numérique

Le projet Haut et Très Haut Débit du Conseil Général de la Charente-Maritime vise avant tout à la réduction de la fracture numérique du territoire. D'ici au printemps 2008, les opérateurs locaux et nationaux seront en mesure de fournir leurs services à tout intéressé, quelle que soit sa localisation dans le département, grâce aux 700 km de réseau déployé par 17-Numérique.



La Fibre Optique

Une fibre, de la grosseur d'un cheveu, permettrait de faire passer l'ensemble des communications entre l'Europe et l'Amérique. Il y a 12 fibres par tube, et 6 ou 12 tubes par câbles. 800 km de fibres vont être tirés sur le département.

### L'attractivité de la Charente-Maritime renforcée

Pour les entreprises, 17-Numérique prévoit de desservir 100% des zones d'activités en Haut Débit dont la majeure partie en fibre optique pour un accès Très Haut Débit. La grande capillarité du réseau optique, avec un tracé au plus près des besoins, va également permettre de raccorder près de 120 établissements publics et privés (enseignement, santé, administration, action sociale, etc.) à la fibre optique dès sa construction. Près de 400 autres se situeront à moins de 500 mètres du réseau optique. De plus, en utilisant les technologies les plus performantes et évolutives (fibre optique, DSL\*, WiMax\*\*), 17-Numérique pourra répondre également aux attentes de la population touristique concernant notamment les offres nomades de certains opérateurs anglo-saxons, particulièrement adaptées aux propriétaires de résidences secondaires.

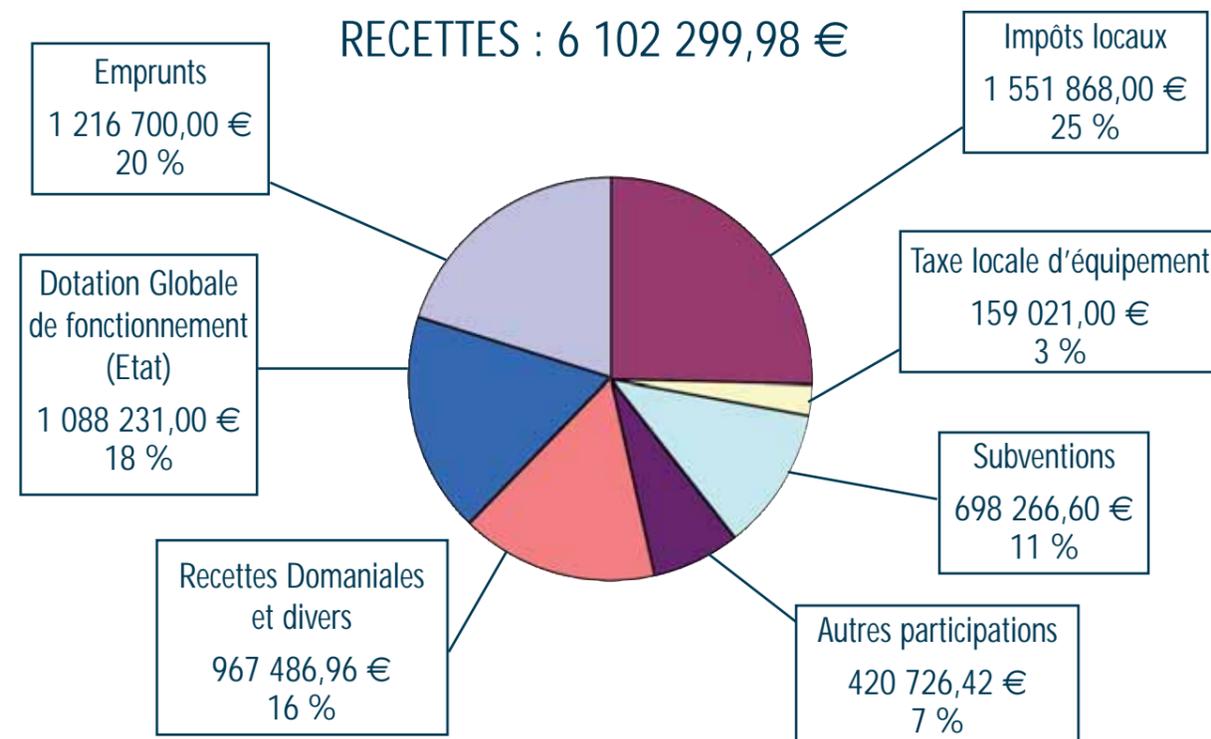
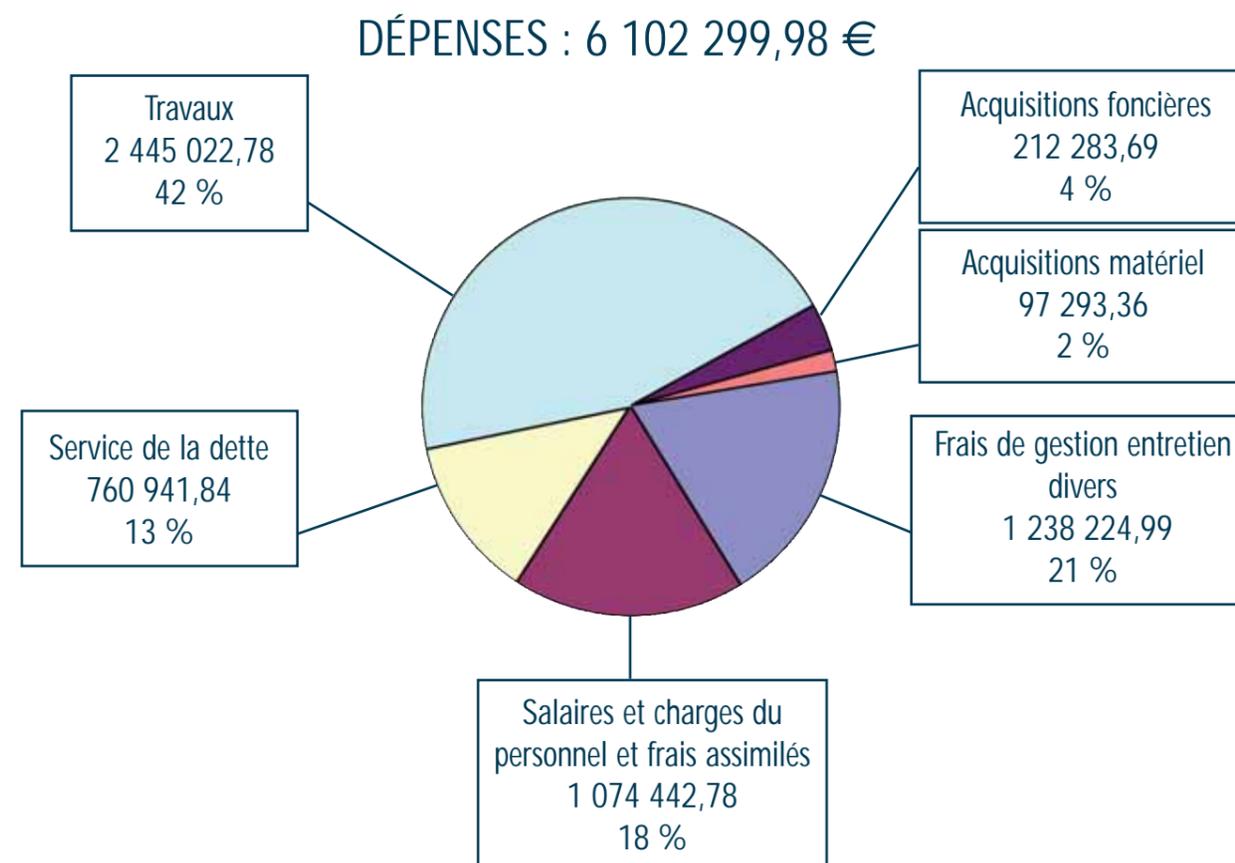
### La Flotte aux premières loges

L'île de Ré, et en tout premier lieu la Flotte en Ré, vont bénéficier du réseau départemental.

Au printemps 2008, le dégroupage des 8 centraux téléphoniques de l'île de Ré dont le plus important se situe à la Flotte permettra aux particuliers et entreprises de bénéficier des offres d'accès les plus attractives, équivalentes aux grandes agglomérations, aussi bien pour la richesse que la compétitivité tarifaire. la couverture ADSL va également être complétée par le Wimax, technologie haut débit radio de dernière génération, ainsi que la fibre optique dont les professionnels rhétais pourront tirer le meilleur parti.

Pour en savoir plus, consultez le site web 17-Numérique <http://www.17-numerique.fr> ou bien le numéro Azur 0810 17 00 17

## RÉALISATION DE NOTRE BUDGET 2007





## Le complexe SPORTIF ET CULTUREL de "BEL AIR"

La commune de La Flotte a décidé la construction d'une salle sportive et associative édifée sur les terrains du stade. L'étude a été réalisée par le CAUE17. La maîtrise d'œuvre est réalisée par les architectes DELAUD ET DUVIGNEAU. L'ensemble prévoit 4 salles, deux en une, dédiées aux arts martiaux, judo et karaté et viet vo dao, une salle de musique pour l'harmonie municipale, une salle pour le club de gymnastique pour la France. L'ensemble est complété d'un hall d'accueil, un espace pour les clubs, des vestiaires et sanitaires. Un espace de stationnement est aménagé à proximité.

Réalisé tout au long de l'année **2007** cet ensemble ouvrira ses portes en janvier 2008.

Montant des travaux : 2 142 547 €

## Un été Festif



## L'été des feux d'artifices

Cet été, ce n'était pas moins de 5 feux d'artifices qui ont ébloui les yeux des grands et des petits enfants que nous sommes toujours devant pareille féerie. Sur le port, la fête était belle et l'ambiance assurée pendant ces belles soirées d'été même si la température était un peu basse parfois.



## La confrérie du Franc Pineau

"Etre un zélé défenseur et amateur de Pineau des Charentes, savoir, en toute circonstance, en faire valoir les mérites et les qualités", c'est en ces termes que les candidats à l'intronisation de la confrérie ont porté serment le 8 juillet dernier sur le port de la Flotte avant de passer l'épreuve de la dégustation.

Les "Ministres de Cour" ont ensuite remis à chaque intronisé les médailles et diplômes de la Confrérie du Pineau.

Une journée passé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité sous le regard amusé et parfois envieux des spectateurs.

# La classe Passerelle ou l'école des tous petits



La classe passerelle a ouvert ses portes à la rentrée 2006. Elle succède à la section des tous petits qui avait été supprimée en raison de l'obligation de scolariser les enfants à partir de 3 ans révolus.



La volonté des élus communaux a permis la mise en place de cette structure originale qui a son fonctionnement propre tout en étant intégrée à l'école maternelle.

La classe passerelle permet l'adaptation au monde scolaire en respectant le rythme de l'enfant par une grande souplesse dans l'intégration. Les premiers apprentissages y sont dispensés avec comme objectifs prioritaires la socialisation et le développement du langage.

C'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges entre parents auxquels est offerte la possibilité de tisser des liens précieux avec l'école.

Son organisation relève d'un partenariat entre l'Education Nationale et la ville de La Flotte.

L'Education Nationale fournit un enseignant à mi-temps, présent le matin. Il est garant du projet pédagogique de la classe et assure le lien avec le projet global de l'école.

De son côté, la municipalité met à disposition une professionnelle de la petite enfance, éducatrice spécialisée de jeunes enfants. Celle-ci apporte une compétence essentielle par sa formation aux besoins spécifiques de la petite enfance ainsi qu'aux relations avec les familles. Elle travaille en relation étroite avec l'équipe pédagogique.

Un agent technique spécialisé des écoles maternelles facilite la vie quotidienne des enfants, assure l'hygiène et seconde l'enseignant dans tous les actes pédagogiques.

La classe passerelle fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- avoir 2 ans révolus
- propreté de l'enfant
- contrat entre l'école et la famille pour une présence régulière (la classe passerelle n'est pas une garderie)

Si ces conditions ne sont pas réunies au jour de la rentrée, deux autres rentrées ont lieu dans l'année scolaire : au retour des vacances de Toussaint et au retour des vacances de Noël.

Pour tout renseignement concernant l'inscription, on peut s'adresser au directeur de l'école maternelle.

A ce jour, la classe passerelle accueille 17 enfants. Ils seront 20 à la rentrée de janvier.

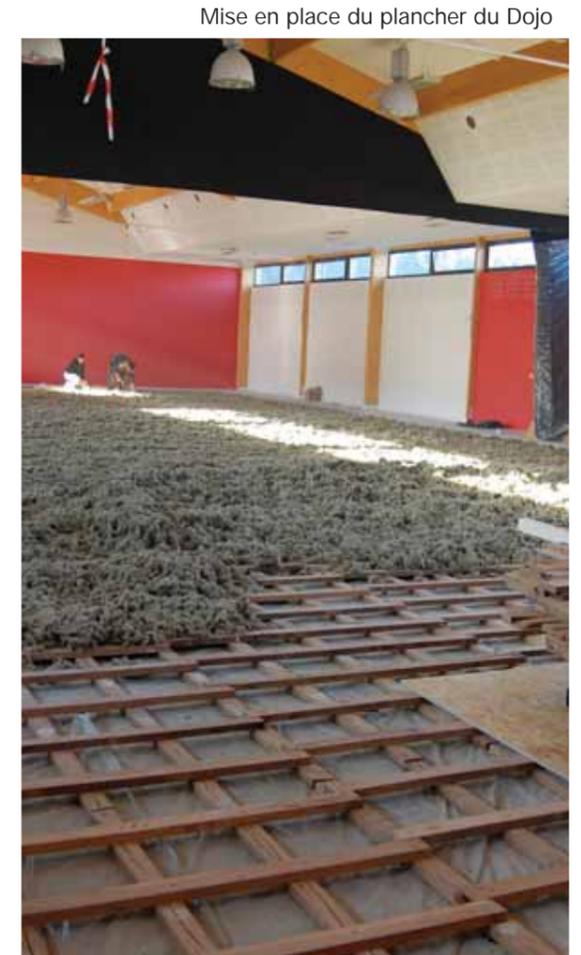
## Derniers préparatifs avant l'inauguration

Plus que quelques jours avant de pouvoir profiter des superbes installations de nos nouvelles salles sportives et culturelles. L'heure est aux dernières retouches afin de vous offrir ce merveilleux outil, beau et fonctionnel.

L'équipement intègre deux salles : une consacrée aux arts martiaux (609 m<sup>2</sup>) et une autre à la gymnastique, la danse et l'expression corporelle (260 m<sup>2</sup>).

Il accueillera également des activités socioculturelles avec une salle consacrée aux répétitions musicales et une autre aux foyers des jeunes

Edifié dans un écrin de verdure, l'ensemble s'intègre parfaitement au paysage avec ses bardages bois naturel. Nous vous invitons à venir le découvrir lors des vœux du Maire le dimanche 6 janvier 2008 à 15h.



Mise en place du plancher du Dojo

La salle d'évolution corporelle





## Le mandat des **GRANDS TRAVAUX**

Durant ces dernières années, La commune de la Flotte s'est donnée les moyens de réaliser les grands travaux d'amélioration et de restauration nécessaires au confort et à la qualité de vie de ses habitants. Travaux menés à terme dans le respect d'une planification calculée et d'un financement maîtrisé.

### 2001

Travaux d'agrandissement de l'école primaire.  
Un nouveau bâtiment est construit à la place de l'ancien préau.  
300 m<sup>2</sup> sur deux niveaux :  
de nouveaux sanitaires, un préau, à l'étage 2 classes,  
1 bureau et un cabinet de médecin scolaire. Le tout réalisé en 40 jours de travail.  
Avec le restaurant scolaire et le gymnase, l'ensemble a de quoi satisfaire enfants et enseignants !

Coût : 752.000 €



## LE TRADITIONNEL REPAS DE L'ÂGE D'OR

Plus qu'une institution, le traditionnel repas de l'âge d'or organisé par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est toujours un grand succès.

Cette année, vous n'étiez pas moins de 281 personnes à participer à ce repas servi, une fois n'est pas coutume, dans les salles du restaurant du Richelieu. Le soleil était de la partie et c'est mieux pour profiter de la vue sur la mer. Le repas fut copieux et raffiné. Les coquilles Saint Jacques étaient au rendez-vous tout comme l'animateur. On a chanté, on a bien ri.

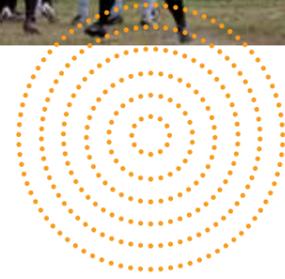
Vous êtes toujours aussi gaillards ! A l'année prochaine !



## LES JEUNES ONT AUSSI LEURS SOIREEES !

Deux fois par an, les jeunes de la commune ont pris l'habitude de se retrouver au cours d'une soirée organisée par la commission jeunesse et sports dans la salle de la base nautique.

Tout comme le repas de l'âge d'or, le succès est grandissant et l'ambiance bon enfant.



## LE SPORTING CLUB RÉTHAIS

Le Sporting Club Réthais est né dans les années 70 à partir d'une activité rugby au collège de St-Martin, sous l'impulsion de Bernard Gonthier, professeur d'éducation physique.

Dans l'idée des créateurs, il ne devait y avoir qu'une école de Rugby mais la demande des jeunes de l'époque amènera la mise sur pied d'une équipe senior.

L'école de rugby a démontré très rapidement sa vitalité en se classant 2<sup>e</sup> au challenge Adrien Pla, tout juste derrière l'invincible Stade Rochelais (tout de même battu en finale des minimes 2<sup>e</sup> année par ces jeunes réthais). Dans la foulée, une équipe cadets voyait le jour et le tout donnait une équipe senior qui accédait dans les années 80 à la division d'Honneur Régional. Par manque de renouvellement, l'équipe déclinait et le club était finalement mis en sommeil à la fin du siècle dernier, les jeunes émigrant dans les clubs de la banlieue rochelaise voire même au Stade Rochelais...

En septembre 2006, à l'initiative de quelques mordus, le club redémarre pour une saison difficile malgré un joli succès initial. Le groupe tient bon malgré tout, des dirigeants nouveaux s'impliquent et en juin 2007 un jeune entraîneur venu de Puilboreau vient apporter au club ses compétences (Educateur fédéral, brevet d'état 1<sup>e</sup> degré) et son enthousiasme. Une impulsion nouvelle est donnée et le club définit alors ses objectifs :

- étoffer le groupe senior à la fois en rassemblant

les anciens joueurs de l'école de rugby d'il y a dix ans mais aussi en invitant les jeunes intéressés par cette pratique à venir s'essayer (l'équipe senior de 70 ne comportait au départ que 3 joueurs ayant déjà pratiqué- tous les autres étaient des néophytes). Quelques mutations de joueurs peu utilisés dans d'autres clubs sont également à envisager.

- réactiver l'école de rugby afin de recréer la filière de renouvellement des seniors (une équipe cadets dans 2,3 ans...)
- mettre sur pied une politique de formation des éducateurs invités à participer aux stages fédéraux mais aussi en interne (création d'une commission technique)
- renouer des relations avec le milieu scolaire en proposant des cycles d'initiation aux écoles primaires et une collaboration avec le CES dans le cadre de l'UNSS

Assuré du soutien de la municipalité de La Flotte qui a fait des efforts importants pour la mise à disposition des installations, le club peut envisager l'avenir de façon optimiste .



## 2002

Le quai de Sénac est éventré. Le système d'évacuation des eaux pluviales est restauré avant le pavage de la chaussée. La seconde partie des travaux sera terminée en 2004. Le pourtour du port libéré des véhicules en stationnement retrouve sa superbe.

Dans un souci de mise en conformité avec les nouvelles lois européennes, et dans le respect de l'environnement, le réseau de traitement des eaux pluviales sera complété en 2003 par un bassin de traitement des eaux construit à 7 m sous terre sur l'extrémité du quai est, avant rejet en mer.

Coût :

Réseau pluvial : 966.551 €

Pavage : 2.601.690 €





## 2003

Pour pallier le manque de logements sur la Flotte, la commune lance un vaste projet de construction. La SA logement Charentais et le Foyer de la Charente Maritime regroupés sous le seul nom d'Atlantic Aménagement, en association avec le CIL, construisent 69 nouveaux logements au Carré de Bel Ebat. 31 seront accordés à des familles flottaises.

**Montant : 823.240 €**

Deux parkings supplémentaires sont aménagés. « La Sauzaie » offre 60 places et « Sainte Catherine » 97 places.

**Montant : 825.723 €**

Les jardins balnéaires sont aménagés sur le front de mer, face aux écoles primaire et maternelle. Franc succès auprès des familles.

**Montant : 142.600 €**



### AUTRES SUBVENTIONS À CARACTÈRES SPÉCIFIQUES

L'ANAH peut subventionner à titre particulier certains travaux liés aux contraintes de l'intérêt architectural (reconnu par le service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine).

- Le surcoût lié à la création d'un accès indépendant au dessus d'un commerce.
- Les travaux pour la sortie de péril ou d'insalubrité.
- Les travaux d'accessibilité du logement (maxi 70% de 8.000 € H.T. de travaux)

### SUBVENTIONS ET AVANTAGES FISCAUX

Les logements à loyers encadrés peuvent bénéficier avec ou sans travaux d'avantages fiscaux :  
 déduction forfaitaire sur les revenus fonciers  
 30% pour les loyers intermédiaires  
 45% pour les loyers conventionnés

### LE CHOIX DU LOCATAIRE

Dans les trois cas suivants, le choix du locataire est fait par le propriétaire.

**Loyer libre** - subvention 15%  
 Pas de condition de revenu

**Loyer intermédiaire** - subvention 40%  
 Condition de revenus à l'entrée dans les lieux pour le locataire.

**Loyer Conventionné** - subvention 70%  
 Condition de revenus à l'entrée dans les lieux pour le locataire.

Renseignements à la Flotte :  
 Claude Mercier - Tél. 05 46 09 60 13





## Amélioration de l'Habitat

### Des subventions exceptionnelles pour le locatif à l'année

Après une phase expérimentale, les élus ont souhaité mettre en place une O.P.A.H. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a pour objectif de mettre sur le marché de nouveaux logements locatifs privés, voire d'améliorer le confort des logements existants, tout en incitant les propriétaires bailleurs à pratiquer des loyers maîtrisés.

#### LES CONDITIONS :

Rénover un bâtiment ou un logement de plus de 15 ans pour le louer à usage d'habitation principale pendant 9 ans minimum.

Les bénéficiaires des subventions sont les propriétaires bailleurs, investisseurs, SCI, associations, personnes privées (sans aucune condition de ressources).

#### LES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

Tous les travaux sont subventionnés dans la limite d'un plafond H.T. réglementé par l'ANAH. Celui-ci est déterminé suivant la surface habitable du logement.

Seuls les travaux de peinture extérieure, de revêtement de sols collés et de tapisserie, finition intérieures ne sont pas pris en compte. La fourniture et la pose des matériaux sont effectuées par la même entreprise.

#### LES SUBVENTIONS

Les travaux d'amélioration du logement sont subventionnés par l'ANAH et la communauté de Communes de l'Île de Ré.

#### Trois types de subventions :

15%, 40%, 70% pour trois niveaux de loyers. Après accord des subventions de l'ANAH, le propriétaire dispose d'un délai de 3 ans pour réaliser les travaux.

#### SUBVENTION "SORTIE DE VACANCE"

Subvention de l'ANAH si le logement est vacant depuis plus d'un an et qu'il est mis en location après travaux avec un loyer encadré.  
Montant : 5000 €/logement

Subvention de la Communauté de Communes de l'Île de Ré en complément de l'ANAH.  
Montant : 3000 €/logement

## 2004

Inauguration des logements du Carré de "Bel Ebat" par M. le Ministre Dominique BUSSEAU.



## 2005

Afin de se réappropriier l'espace public autour du port, la commune va se doter d'un parking souterrain. D'une capacité totale de 223 places de stationnement dont 113 en sous-sol, le parking du clos Biret offre un confort certain pour les riverains et les vacanciers soucieux de stationner leur véhicule dans les meilleures conditions.

**Montant : 3.540.464 €**

## 2006

La commune acquiert un nouveau logement rue de l'Hospice pour 152 000 €. Le logement du marché est complètement restauré et le célibatorium du parking Ste Catherine est totalement reconstruit.

**Montant : 97.140 €**

Fin des grands chantiers du mandat.

Sans attendre, les élus préparent alors un important programme de travaux de voirie à réaliser dès janvier 2008.

**Estimation : 826.267 €**



## Travaux au Port

Restauration (en 2001) du petit môle endommagé par la tempête du 27 décembre 1999. Consolidation des murs de la grande jetée et des quais du havre d'échouage (2002 à 2005). Enfin reprise complète du pavage du musoir en 2006.

Le coût : **850.000 €** ont été nécessaires pour assurer la préservation de ce joyau de notre commune.



## Programme voirie 2008

Dans le cadre du programme de voirie 2008, un marché à procédure adaptée (M.A.P.A.) a été lancé en application de l'article 28 du code des marchés publics pour la réfection des accotements de diverses rues :

- Rue du 8 Mai 1945
- Rue de l'Ardilliers
- Rue des Barbotins
- Rue du Marais
- Rue des Pouzereaux

Montant des travaux : 226.267 €

Un second marché fait l'objet d'un appel d'offre concernant 9 rues et 3 placettes :

- Rue de la Touche
- Rue du petit Coquereau
- Rue Volcy Fayre
- Raize du Fond de Coquereau
- Raize des Barbotins
- Raize de l'Ardilliers
- Raize du Puits de Fer
- Rue Baptiste Bernard
- Chemin des Fonts à Dieu

Placettes :

- Place Bel Air
- Place du petit Coquereau
- Place Baptiste Bernard

Estimation des travaux : 600.000,00 €

## La Flotte STATION TOURISTIQUE



S'il est présent dans tous les esprits que la commune de La Flotte est parmi les plus charmantes communes de la côte Atlantique, il n'en est pas moins vrai qu'elle n'est pas homologuée « station touristique »

Le maire et le conseil municipal ont déposé la demande officielle auprès du Ministère du Tourisme. Le dossier qui a demandé deux mois de travail à notre secrétaire générale, est en cours d'instruction auprès des 6 ministères concernés. Il a été assuré à Monsieur le Maire que le résultat serait

prononcé courant 2008.

Il s'agit d'une reconnaissance de la qualité de notre commune. Ainsi seront consacrées les 30 années d'efforts accomplis par les conseils municipaux successifs qui ont œuvrés pour la valorisation et l'amélioration des sites de notre commune.

